

## SCI Michel THOMAS

---

**De:** Infogreffe [noreply@infogreffe.fr]  
**Envoyé:** vendredi 22 octobre 2021 19:27  
**À:** scimt@sfr.fr  
**Objet:** [INFOGREFFE] Réception de votre formalité n°JZPSF / SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MICHEL THOMAS



L'accès officiel au  
Registre du Commerce et des Sociétés

Bonjour,

Votre formalité a été reçue par le greffe du Tribunal de Commerce de Paris qui va procéder à son contrôle juridique.

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre dossier en vous connectant sur votre espace de suivi : <https://www.infogreffe.fr/-/Lien/mmbld/3414821/mes-formalites.html>.

Pour rappel, voici les références de votre dossier :

- Formalité n° JZPSF
- SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MICHEL THOMAS

Nous vous remercions d'avoir utilisé les services des greffes des Tribunaux de Commerce.

Très Cordialement,

Le G.I.E. Infogreffe.

Les équipes d'Infogreffe sont à votre disposition

Du lundi au vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 17h



01 86 86 05 78



service.clients@infogreffe-siege.fr

*Ce mail est une notification automatique. Merci de ne pas y répondre (votre message ne sera pas traité).*